

Automne 2016

Rapport d'activités de la Conférence Suisse des offices de conciliation au sens de la loi sur l'égalité COC pour les années 2015 et 2016

1. Marche des affaires
2. Journées nationales
3. Finances
4. Élections
5. Divers



1. Marche des affaires

Au cours du dernier exercice 2015/2016, le comité et le secrétariat se sont réunis deux fois à Aarau. Les affaires courantes ont aussi été traitées par téléphone, par voie électronique, ou au contact direct avec le secrétariat et les membres.

Le comité, le secrétariat et l'organe de contrôle comprend les membres suivants:

Renate Jäggi, avocate, Bâle	Présidente
Salome Schmid, avocate/médiatrice, Zurich	Vice-présidente
Reinhold Nussmüller, avocat, Amriswil	Caisse/Comptabilité
Marianne Muggli, Eschlikon	Secrétariat
Susanne Büchi, Dussnang	Organe de contrôle

2. Journées nationales bisannuelles

La dernière réunion a eu lieu, conformément au turnus, le 20 novembre 2014 à Aarau. La journée de cette année aura lieu le 10 novembre 2016 à Liestal, canton de Bâle-Campagne. Pour la réunion en automne 2018, malheureusement, pour l'instant, aucun canton a pu être trouvé comme hôte.

Les programmes des conférences et documents y relatifs seront en temps voulu disponibles sur le site internet www.sks-coc.ch.

3. Finances

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015 seront présentés lors de la réunion à Liestal, en même temps que le rapport de révision. Les budgets ont été respectés.

4. Élections

Selon les statuts de la SKS-COC, la présidence doit être assurée par les membres à tour de rôle. Malheureusement, jusqu'à présent, aucun nouveau canton comme hôte et donc aucune nouvelle présidence se trouvent. Cette vacance sera discuté lors de la réunion.

Salome Schmid, vice-présidente, souhaite démissionner du comité. Le comité remercie chaleureusement les mérites. Reinhold Nussmüller est en outre prêt à continuer à exercer la fonction de trésorier, tandis que Marianne Muggli s'occupera du secrétariat et de la comptabilité, comme précédemment.

Il est proposé à l'Assemblée générale de décider en conséquence.

5. Divers

Le canton de Zoug a donné son retrait de la SKS-COC à la fin de 2015, ce qui est regrettable par le comité.